

## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>44553</b>	De <b>Mme Delphine Bagarry</b> ( Non inscrit - Alpes-de-Haute-Provence )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Solidarités et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Santé et prévention
<b>Rubrique</b> > femmes	<b>Tête d'analyse</b> > Implant Essure et ses conséquences pour les femmes implantées	<b>Analyse</b> > Implant Essure et ses conséquences pour les femmes implantées.
Question publiée au JO le : <b>01/03/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Delphine Bagarry attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la proposition de résolution de Julien Borowczyk visant à reconnaître et à prendre en charge les complications suite à la pose et au retrait des implants de stérilisation définitive Essure. En effet, un ensemble d'alertes relatives aux effets secondaires de celles-ci sur la santé des femmes porteuses de ce dispositif ont amené la société Bayer, le 18 septembre 2017, à mettre fin à la commercialisation de son implant Essure. En conséquence, un comité scientifique temporaire a été créé pour dresser un bilan bénéfices-risques du dispositif médical en question. Si le rapport de ce comité, rendu en 2017, n'est pas parvenu à démontrer scientifiquement la causalité entre les symptômes extra-gynécologiques présentés par certaines patientes à la suite de l'implantation du dispositif Essure et leur disparition progressive à l'explantation, de nombreuses incertitudes révèlent la nécessité qu'une analyse plus fine sur les explants et tissus associés soit réalisée, une demande sur laquelle les scientifiques et médecins auteurs du rapport s'accordent mais qui n'a pas pour autant abouti. Alors que de très nombreuses femmes ont été implantées en France, entre 2002 et 2017, et qu'un grand nombre d'entre elles sont victimes d'effets secondaires lourds sans pour autant faire l'objet d'une prise en charge médicale adaptée, Mme la députée demande à M. le ministre des précisions sur la réponse qu'il compte apporter. Elle lui demande, en outre, s'il va mettre à l'ordre du jour la proposition de résolution nécessaire, visant à instaurer un parcours de soins adapté, prenant en charge les victimes et informant les professionnels de santé quant à l'implant Essure et ses conséquences pour les femmes implantées.